

Le Premier Ministre

-- 22 / 21 SG

Paris, le 04 JAN. 2021

Monsieur le député, *Jean-Noël*

Les dispositifs exceptionnels de soutien mis en œuvre depuis le début de la crise de la covid-19 ont permis aux ménages et entreprises de France d'amortir le choc historique subi par notre économie. Il apparaît que cette crise risque néanmoins de fragiliser certaines professions telles que l'hôtellerie, le commerce et la restauration, et de modifier durablement les perspectives de certains secteurs tels que l'aéronautique. Les territoires et bassins d'emploi où ces activités sont concentrées risquent d'être profondément affectés. Leur capacité à rebondir dépendra de la rapidité avec laquelle leur économie pourra s'ajuster après une longue période pendant laquelle elle sera restée figée.

France Relance a précisément été conçu pour jouer un rôle transversal d'accélération du rebond économique et des transitions vers une économie plus verte, plus compétitive et plus solidaire. En complément des mesures de soutien d'urgence et des mesures de relance, des mesures d'accompagnement supplémentaires pourraient être utilement mises en œuvre, éventuellement de façon différenciée selon les territoires, pour accompagner les entreprises, les travailleurs et les territoires dans leur rebond ou dans leurs ajustements vers de nouvelles activités.

Dans un premier temps, vous vous attacherez à recueillir ou établir une cartographie fine de la vulnérabilité économique des territoires. Vous identifierez les bassins d'activité les plus vivement exposés aux conséquences de la crise, du fait de la baisse de la demande dans des secteurs comme l'aéronautique ou de la disparition de petites entreprises ou d'indépendants n'ayant pas pu résister aux confinements. Vous croiserez cette analyse avec celle des dynamiques socio-économiques tendancielles de ces territoires observées avant la crise sanitaire.

Pour ce faire, vous pourrez vous appuyer sur les services de la direction générale du Trésor, de la direction générale des entreprises, y compris de leurs directions régionales, et de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Je vous invite, si vous le jugez utile, à solliciter également le concours de France Stratégie. Vous veillerez à consulter les élus, les responsables consulaires et les acteurs économiques des territoires les plus vulnérables.

.../...

Monsieur Jean-Noël BARROT
Député
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75006 PARIS

Sur cette base, vous pourrez proposer des mesures supplémentaires pour mieux accompagner le rebond économique local et les grandes transitions, notamment écologiques et numériques. Ces mesures seraient complémentaires aux mesures de soutien d'urgence déployées pendant la crise, ainsi qu'aux outils budgétaires et fiscaux transversaux importants de France Relance et elles permettraient de maximiser les effets de ces derniers. Vous analyserez spécifiquement l'opportunité de les différencier selon les territoires.

Vous intégrerez notamment dans votre réflexion les dispositifs de reconversion professionnelle, les barrières à l'entrée dans certaines professions et la mobilité géographique des personnes.

Vous examinerez également l'opportunité de simplifier les changements d'activité des entreprises, d'accélérer les rapprochements d'entreprises dans certains cas et de faciliter la reconversion du foncier et de l'immobilier là où l'évolution des usages le nécessite. Dans la lignée de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, vous identifierez les obstacles restant à lever concernant la création et la croissance des jeunes entreprises ou les implantations d'activités nouvelles. Vous évaluerez si les procédures de restructuration des entreprises en difficulté peuvent être aménagées.

Vous accorderez une attention particulière à la situation des indépendants et aux dispositifs qui pourraient les soutenir dans la durée ou faciliter leur rebond professionnel.

Je souhaite disposer d'un premier point d'étape de vos travaux avant le 31 mars prochain, de manière à ce que le Gouvernement puisse mettre en œuvre vos premières préconisations dès le printemps 2021 si la situation l'exige.

C'est dans ce cadre que je souhaite vous confier une mission relative à l'accompagnement de la sortie de crise et du rebond économique territorial. Un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Vous veillerez à élaborer vos recommandations dans le respect des règles d'indépendance, d'impartialité et d'objectivité qui s'imposent au titre de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, et à m'informer des éventuelles mesures prises à cet effet.

Je souhaite disposer d'un premier point d'étape de vos travaux avant le 31 mars prochain, de manière à ce que le Gouvernement puisse mettre en œuvre vos premières préconisation dès le printemps 2021 si la situation l'exige.

Je vous prie de croire, Monsieur le député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
fidèle amitié.



Jean CASTEX